

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2015 A 20 H 00 A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

- **EMET** un avis favorable au schéma de mutualisation des services entre la ville de Chinon, la CC CVL et le CIAS avec des remarques.
- **DELIBERE** à nouveau pour la cession à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée ZH n°155 – « les Fromenteaux du Bourg » suite au changement de statut de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire 37420 AVOINE
- **RETIENT** «Impasse du Chenin» pour la nouvelle voie qui desservira le lotissement de 22 logements EDF au Champ Chenin.
- **VOTE** des virements de crédits pour permettre de régler des dépenses indispensables.
- **ADHERE** au Plan Intercommunal de Formation (PIF) 2015-2017 dans le cadre des formations des agents.
- **VERSE** une subvention à l'association Familiale.
- **RENOUVELLE** l'intervention du club d'échecs d'Avoine pour l'année scolaire 2015/2016 à l'école primaire pour toutes les classes.
- **AUGMENTE** les tarifs des repas servis à la cantine scolaire municipale pour la période de **septembre 2015 au 05 juillet 2016**,
- **2,49 €** le prix d'un repas pour les enfants fréquentant l'Ecole Maternelle.
- **2,63 €** le prix d'un repas pour les enfants fréquentant l'Ecole Élémentaire.
- Questions diverses :
 - 28 septembre à 19H : accueil des nouveaux habitants.
 - 15 octobre à 20 H : conseil municipal.
 - 22 octobre à 18H30 : présentation Conservatoire d'espaces naturels de la région – salle des Fêtes.
 - 17 novembre à 20H : rencontre annuelle des habitants.
 - 25 novembre à 20H : conseil municipal.
 - 5 décembre : marché de Noël salle des Fêtes.

Le Maire,
Laurent CHAUVELIN